Mesures d'urgence-Loi

Peu importe que le gouvernement laisse en place la partie du projet de loi qui concerne les désastres naturels ou qu'il renforce la Loi sur les mesures d'urgence, le fait est que nationalement nous ne sommes pas encore équipés pour faire face à une situation d'urgence de toute façon. J'espère que la discussion de ce projet de loi et les délibérations du comité vont contributer à persuader le gouvernement national et les gouvernements provinciaux de développer et de renforcer les moyens dont ils disposent pour s'occuper des situations d'urgence de ce genre. Cela exige à mon avis de pousser la formation de nos forces armées afin qu'elles ne sachent pas seulement manier des fusils, des chars, des avions et des navires, mais aussi rétablir la vie dans une ville, qu'il s'agisse de réparer les égoûts et l'adduction d'eau ou de mettre sur pied un hôpital. Elles devraient être en mesure de s'occuper du réseau de distribution électrique, de diriger la circulation et de s'occuper des réfugiés. des sans-foyer. Nous aurions toujours les effectifs formés, les ressources et l'équipement voulus pour porter secours si jamais un sinistre survenait dans notre propre pays et, ce qui rend la chose encore plus intéressante, si nous étions invités à fournir des secours dans le cas d'un autre tremblement de terre au Nicaragua, au Mexique, en Yougaslavie ou ailleurs dans le monde, nous pourrions envoyer des gens parfaitement équipés qui sauraient se rendre encore plus utiles que maintenant.

Il ne suffit pas qu'une loi permette au gouvernement fédéral de déclarer qu'un sinistre a créé un état d'urgence. Nous nous contentons de gestes symboliques, si nous ne disposons pas des installations et des ressources voulues pour satisfaire aux exigences de la loi et aux règlements subséquents. Cela va coûter cher, mais je trouve que ce serait de l'argent bien utilisé. Il faudrait éliminer le passage du projet de loi auquel le gouvernement pourrait recourir dans le cas où un service public essentiel serait paralysé par une grève nationale.

Il y a également la rubrique relative à l'état d'urgence, et je songe en l'occurence non seulement à la grève générale de Winnipeg de 1919, mais également à celle d'Estevan et à l'émeute de Regina. Des gens qui manifestaient pacifiquement leur désaccord ont été brutalisés par un gouvernement qui, à mon avis, a réagi d'une façon paranoïaque. Nous devons justement nous efforcer d'éviter ce genre de paranoïa dans le projet de loi à l'étude, d'éviter les chasses aux sorcières, aux communistes, aux bolcheviks ou à quiconque n'a pas l'heur de plaire au gouvernement au pouvoir.

• (1620)

Le projet de loi renferme également quelques bonnes dispositions. J'ai consacré mon discours aux dispositions que je juge mauvaises. J'espère que le comité et le gouvernement s'en occuperont et les modifieront dans le sens que j'ai indiqué.

[Français]

M. Prud'homme: Madame la Présidente, je ne sais pas si je participerai au débat cet après-midi, mais j'aimerais quand même faire quelques commentaires. Ayant été député à cette époque tragique de notre vie canadienne, de notre vie québécoise, de notre vie montréalaise, j'ai étudié et écouté surtout très attentivement les débats hier après-midi. J'avais l'honneur

hier et avant-hier de participer aux célébrations de la venue au Canada du Katholikos, des Arméniens, d'Arménie soviétique, qui a été reçu chaleureusement à Montréal. Il devait venir à la Chambre des communes, mais malheureusement son état de santé ne lui permettra pas d'être à Ottawa. Donc, j'étais à Montréal pour expliquer toujours à mes électeurs que je n'étais pas à Ottawa. Donc, lundi soir et hier soir, jusqu'à 3 heures ce matin, je devais participer à ces célébrations-là, mais entre temps je ne pouvais pas m'empêcher à mon bureau de regarder en même temps ce qui se passait à la Chambre des communes et j'ai entendu quelques discours qui m'ont fort étonné.

M. Blackburn (Brant): Collé à votre téléviseur!

M. Prud'homme: Oui, mais peut-être vous ne direz pas la même chose quand j'aurai fini de parler.

Mais j'ai surtout écouté attentivement certains discours de nos honorables collègues du Nouveau parti démocratique et plus particulièrement certaines de leurs déclarations en français.

Vous savez, madame la Présidente, il est toujours facile de juger de l'histoire d'hier avec les yeux d'aujourd'hui. A ce moment-là, on est toujours saint, on est toujours parfait, on est toujours grand moraliste, et on a surtout toujours raison. Et c'est un peu ce que nos amis du NPD semblaient vouloir faire—c'était un message évidemment adressé à la population québécoise, c'est pour cela que je ferai ma déclaration en francais-pour dire: Nous du Nouveau parti démocratique, nous en 1970, nous, nous avons compris. Malgré que 88 p. 100 de la population canadienne—c'est vrai—demandaient au gouvernement de faire quelque chose, malgré tous les événements qui m'ont bouleversé personnellement, ceux qui sont intéressés pourront lire mon discours, cela avait bouleversé notre caucus du Québec. Cela avait bouleversé notre caucus national. Nous étions divisés sur ce que nous devions faire et, à la lumière des renseignements que nous avions, c'est cela qui est important. Est-ce que nous avions tous les renseignements? C'est là une autre histoire que nous écrirons un jour. Mais à la lumière des renseignements que nous avions à l'époque, nous avons pensé que c'était notre devoir de malheureusement voter pour une chose qui nous répugnait. Donc, je vous dis que d'avoir voter pour la Loi sur les mesures de guerre me répugnait. Je l'ai dit presque dans mon discours de l'époque. Mais de vouloir en 1987 émouvoir les Québécois en disant qu'un parti politique avait toute la vertu déjà à l'époque, c'est un peu farder la vérité, c'est un peu mettre un peu de rouge et de couleur sur la pleine vérité, parce que ma mémoire étant très fidèle de ces grands événements-quand c'est très important, j'ai une excellente mémoire, me dit-on, pour le moment! Mais je me souviens que ce parti qui essaie aujourd'hui de nous émouvoir au Québec était aussi divisé et quatre députés du Nouveau parti démocratique, c'est ce que nos collègues hier ont oublié de nous dire, mais quatre députés, dont un aussi éminent que les députés qui sont ici aujourd'hui, le regretté M. Saltsman. Tout le monde a toujours aimé M. Saltsman. C'était un grand bonhomme, un homme distingué, un grand parlementaire.